

**Publication des XIX actes
du colloque « l’Africa Romana »**

Annexe 1

Normes rédactionnelles à l’intention des auteurs
Avant la remise de leur texte à l’éditeur

NORMES GENERALES

Présentation du texte

Contribution/article présenté(e) au colloque dans la langue de l'auteur (italien, français, espagnol, allemand, anglais). Il est demandé aux auteurs de faire parvenir leur texte sous format Word (.doc pour les PC) et sous format .rtf, accompagné du manuscrit original dactylographié correctement et sous sa forme définitive, ne présentant aucune difficulté de lecture et d’interprétation, sur des feuilles standard de 2000 signes environ (équivalant à 39 lignes, double interligne, de 60/70 signes chacune).

Compléments à l’article:

- a) notes, b) bibliographie, c) figures, d) légendes, e) liste des abréviations utilisées et des sources citées

Matériel iconographique

Illustrations (vues de sites archéologiques, pièces de musée, monuments, mosaïques, cippes etc.) sur différents supports : clichés photographiques, images numériques, diapositives.

Plans, graphiques, arbres généalogiques sous la forme de dessins à la main ou de fichiers Word uniquement en noir et blanc (aucune couleur n'est autorisée)

N’oubliez pas

1. Prénom(s) et nom(s) du/des auteurs avant ou après le titre de l’article, en début de texte (en aucun cas en fin).
2. Numéro de téléphone (plus d’un si possible), e-mail, université ou institution de rattachement, adresse du domicile (claire et complète), les collègues éventuels (et leurs coordonnées) auxquels s’adresser en cas d’absence momentanée.
3. Traiter avec soin et vérifier l’exactitude des références bibliographiques; spécifier toujours si elles sont issues de collections, périodiques, répertoires, dictionnaires encyclopédiques, actes de colloques, corpus d’inscriptions ou autres, thèses de doctorat de l’université de..., année académique et directeur de thèse).
4. Recueil des sigles et/ou abréviations utilisés dans le texte ou dans les notes (liste à joindre à part).
5. Pour le grec ou caractères spéciaux utilisées dans l’article il est très important et nécessaire d’envoyer à l’éditeur une copie imprimée lisiblement (au cas agrandir les pages qui contiennent des passages en grec ou des symboles).

6. Rappels des figures dans le texte entre parenthèses (FIG. 1, FIG. 2 etc.) ou indications de l'emplacement des figures et autres référents iconographiques à l'intérieur de l'article (ou encore à la fin).
7. CD avec illustrations à haute résolution ab origine (pas de copies de fichiers basse résolution ou enregistrées sous format .jpg ou téléchargées d'Internet et « gonflées » par la suite en pixels), enregistrées sous format .tif ou .eps à 400 p.p., de dimension voisine au format du volume (prévoir environ 11 cm de large pour les illustrations horizontales, et 10 cm de haut pour celles verticales).
8. Légendes pour graphiques, cartes archéologiques, plans etc., lisibles, en noir sur blanc, sans couleur ni ombre.

NORMES BIBLIOGRAPHIQUES

S'il vous plaît utiliser le méthode traditionnelle de références bibliographiques en notes de bas de page, en caractères mineures. Uniquement pour les textes plus complexes il est autorisé à présenter une bibliographie finale; dans ce cas cependant, les notes de bas de page doivent être absolument faites à la manière abrégée : Auteur + année + p.

Pour des **monographies, essais et études dans des séries:**

- initiale du prénom et nom de l'auteur, en caractères romaines (s'il y a plusieurs contributeurs, leurs noms seront séparés par une virgule),
- titre de l'ouvrage en italique (suivi éventuellement du nom du directeur de l'ouvrage),
- indication, si besoin est, du volume en chiffre romain, précédé de vol., t.,
- l'éditeur n'est pas cité, à l'exception des éditions historiques significatives à des fins d'étude philologico-archéologiques (ad es. Giuntina) pour lesquelles les noms des éditeurs/typographes sont donnés,
- lieu de publication (ne sera pas suivi d'une virgule),
- année de publication,
- numéro de l'édition, si ce n'est pas la première, entre parenthèses,
- éventuellement la collection à laquelle l'ouvrage appartient, entre parenthèses, avec le chiffre arabe ou romain de série/volume,
- le renvoi à la page (p.) ou aux pages (pp.) (les pages en chiffre romain seront données en petites capitales). S'il est fait référence à l'essai dans son intégrité, on donnera la répartition des pages en indiquant les seuls chiffres qui varient: pp. 1-12, 21-5, 217-8, 315-24, 495-502. La citation bibliographique sera précédée de : cf. quand on renvoi d'une manière générale à l'œuvre et aux pages citées.

Exemples:

- A. AUTEUR, *Titre*, Lieu année, p. 5.
- B. CROCE, *La poesia di Dante*, Bari 1943 (5^a ediz.), p. 55.
- D. PIKHAUS, *Répertoire des inscriptions latines versifiées de l'Afrique romaine (I^e-VI^e siècles)*, t. I. *Tripolitaine, Byzacène, Afrique proconsulaire*, (Epigraphica Bruxellensia, 2), Bruxelles 1994.

Pour un **recueil d'articles du même auteur**, le titre sera précédé du sigle Id., et il sera éventuellement suivi du nom du directeur du recueil :

- A. AUTEUR, *Titre*, in Id., *Titre du recueil*, sous la direction de Curateur, Lieu année, pp. 1-10: 9.

Les informations manquantes seront toujours signalées par le sigle: s.l. (sans lieu), s.e. (sans éditeur), s.d. (sans date), s.n.t. (sans notice typographique). Dans le cas où l'auteur connaît l'information manquante, il peut l'intégrer entre crochets.

E. I. RAO, *The Humanistic Invective as Literary Genre*, in *Selected Proceedings of the Pennsylvania Foreign Language Conference 1988-1989*, ed. by G. C. Martin, Dept. of Modern Languages of the Duquesne University, Pittsburgh s.d. [ma 1992], pp. 261-7.

Pour les **Actes de colloque et catalogues d'exposition**, il convient d'indiquer, outre le lieu et la date de publication, les lieux et dates auxquels se sont tenus les colloques ou expositions (en italique et entre parenthèses):

Exemples:

D. PIKAUS, *La répartition géographique de quelques thèmes de la poésie funéraire latine*, in *Akten des VI. Intern. Kongresses für Griechische und Lateinische Epigraphik (München 1972)*, München 1973, pp. 412 ss.
S. TORTORELLA, *La siglata africana*, in *Ceramica in Italia: VI e VII secolo, Atti del convegno in onore di J.W. Hayes, Roma 11-13 maggio 1995*, sous la direction de L. SAGUÌ, Florence 1998, pp. 23-38).

Uniquement pour les *Actes de l'Africa romana* précédents cités en note de bas de page, on se contentera de donner le titre, sans rien spécifier d'autre (toutes les données sont en effet fournies dans la liste des abréviations finales des actes que l'on publie) comme par exemple:

V. A. SIRAGO, *Il contributo di Giuba II alla conoscenza dell'Africa*, in *L'Africa romana XI*, pp. 310 ss.

Pour les **articles publiés dans les périodiques**, l'en-tête ou nom de la revue sera entre guillemets à la française « », sans être précédé d'un "in".

[Attention: avant d'utiliser un sigle ou une forme abrégée pour l'en-tête ou le nom de la revue, merci de vérifier son exactitude avec la liste des Abréviations citées et publiées dans le volume IV de *l'Africa romana XVII*; mieux vaut de toute façon joindre à la contribution le recueil des sigles avec la refonte des formes utilisées. De même pour les répertoires et *corpus* d'inscriptions, de monnaies, de titres etc. en sigles (CAPITALES *italiques* suivis du chiffre romain en petites capitales, et des chiffres arabes: par ex. *CIL IX*, 20)].

M. MASSARO, *Le prime due raccolte regionali di iscrizioni metriche latine*, «Epigraphica», 66, 2004, pp. 368-88

W. KROLL, *Das afrikanische Latein*, «RhM», LII, 1897, pp. 569-90

Pour citer **un ouvrage précédemment cité** on ne donnera que le nom de l'auteur (sans l'initiale du prénom), une abréviation significative du titre, l'inscription : cit. (et **non pas op. cit.**) et le numéro de page à laquelle il est fait référence (chaque information séparée par une virgule).

S'il est fait référence au même ouvrage dans deux notes successives, on utilisera *ibid.* (en italique).

Thèses de doctorat, mémoires de maîtrise : *Titre*, Thèse de, Université de, Faculté de, aa.

Utiliser s.v. pour "sous la voix", suivi du nom de la voix en *italique* et l'auteur/rédacteur de la **voix encyclopédique** entre crochets en petites capitales (par ex.: Cfr. *GEA*, s.v. *Baetica* [R. REBUFFAT], vol. 2, Roma 1999, pp. 34-5).

Les auteurs qui utilisent le **système Auteur + année** en notes de bas de page, doivent nécessairement fournir la bibliographie complète en fin d'essai.

Par exemple

En note:

WHITTAKER (1994), pp. 145-8; BOWERSOCK, BROWN, GRABAR (1999), pp. 607 s.; 610 s.; BRETT, FENTRESS (1996), pp. 76 s.; cfr. anche BACCHIELLI (1993), p. 347; LEE (1993), p. 7; SJÖSTRÖM (1993), pp. 27

En bibliographie

- BACCHIELLI L. (1993), *La Tripolitania*, in *Storia di Roma*, III, 2, Torino, pp. 339-49.
- BOWERSOCK G. W., BROWN P., GRABAR O. (eds.) (1999), *Late Antiquity. A Guide to Postclassical World*, Cambridge (MA)-London.
- BRETT M., FENTRESS E. (1996), *The Berbers*, Oxford.
- LEE A. D. (1993), *Information and Frontiers: Roman Foreign Relations in Late Antiquity*, Cambridge.
- SJÖSTRÖM I. (1993), *Tripolitania in Transition: Late Roman to Early Islamic Settlement*, Aldershot.
- WHITTAKER C. R. (1994), *Frontiers of the Roman Empire. A Social and Economic Study*, Baltimore-London.

PARTICULARITÉS

Latin et grec

Merci de contrôler pour chaque phase des épreuves, l'exactitude des textes, phrases et termes extraits de sources classiques en latin ou en grec.

De même pour ce qui est des transcriptions épigraphiques et l'intégration de lettres et/ou parties entières, utilisez correctement parenthèses, crochets, accolades, selon le type d'intervention critico-phylogique.

Le latin est en A/b *italique*.

Le grec est toujours en caractères droits (sans guillemets même si c'est une citation).

Productions et typologies céramiques

Classes et dénominations ne seront jamais en italique ni guillemets, même en anglais ou dans une langue autre que celle de l'auteur (par ex. White Surface Ware, Quartz-limestone Fabrics of Africa, Dressel 30, Knossos 18, LP 1b, ecc.)

Toponymes antiques

De préférence, on inscrira le nom du site antique en italique (par ex. *Turris Libisonis, Misenum, Apsia, Pontia, Carales*); à l'exception des lieux qui ont conservé leur nom antique jusqu'à nos jours (par ex. Roma); veuillez consulter l'*Index des lieux* des précédents actes de l'*Africa romana* au moment de rédiger votre contribution et avant de nous la remettre pour publication.

Merci aux auteurs qui ont lu ces indications et qui feront leur possible pour les suivre.

Nous restons à votre disposition pour tout éclaircissement.

La rédaction de Carocci editore s.p.a.